First Trust

AlphaDEX®

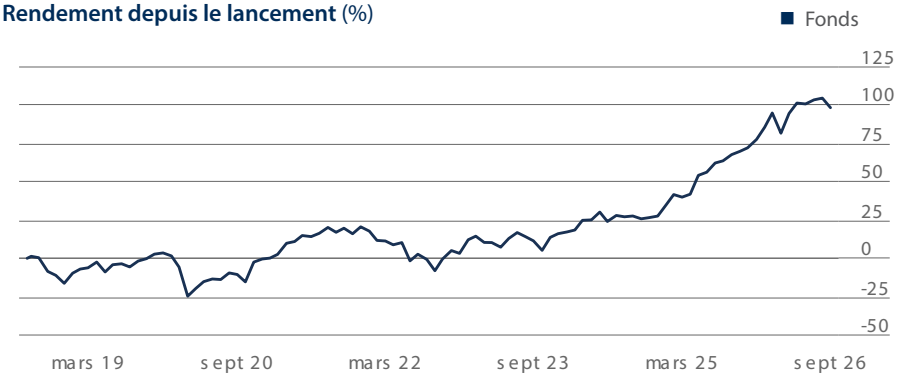
First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF

Le Fonds est un fonds indiciel géré passivement qui vise à offrir aux investisseurs un rendement total, tenant compte du rendement du capital et du revenu, qui reflète le rendement de l'indice NASDAQ AlphaDEX® Eurozone Index (l'« Indice »). L'Indice emploie la méthodologie de sélection des titres AlphaDEX®, qui utilise des facteurs fondamentaux de croissance et de valeur pour sélectionner de manière objective les actions de l'indice NASDAQ Eurozone Index susceptibles de générer un alpha positif par rapport aux indices passifs traditionnels.

Performance

La performance passée ne saurait préjuger de la performance future

Rendement depuis le lancement (%)



Résumé des performances (%)	1 M	3 M	YTD	1 A	3 A	5 A	Depuis le lancement
Fonds	-3,06	-1,23	11,66	18,27	21,22	11,19	8,83
Gestion indicielle	-3,04	-1,19	11,78	18,52	21,14	11,21	9,10

La performance pour les périodes inférieures à un an est cumulative et annualisée pour celles supérieures à un an.

Rendement annuel sur 12 mois (%)	30.09.21 30.09.22	30.09.22 30.09.23	30.09.23 30.09.24	30.09.24 30.09.25	30.09.25 30.09.26
Fonds	-21,47	21,50	14,60	31,43	18,27
Gestion indicielle	-21,44	21,76	14,57	30,93	18,52

La performance du Fonds correspond à la performance de la catégorie d'actions depuis sa création, présentée nette de frais, y compris les dividendes réinvestis dans la devise de référence de la catégorie d'actions, à savoir en EUR. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Veuillez vous reporter à la section « Risques » en page 3 pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans le Fonds.

« AlphaDEX® » est une marque déposée de First Trust Portfolios L.P. First Trust Portfolios L.P. a obtenu un brevet pour la méthodologie de sélection des actions AlphaDEX® auprès de l'Office américain des brevets et marques déposées, le Patent and Trademark Office américain.

[1]Le Gestionnaire des investissements s'est engagé à renoncer à 0,10 % de sa commission de gestion annuelle de 0,75 % jusqu'au 18 novembre 2026.

*Le taux de distribution annuel est calculé en divisant la somme des distributions des 12 mois précédents par le prix de la VNI à la fin de la période. Les distributions ordinaires peuvent inclure des plus-values réalisées à court terme et/ou des remboursements de capital qui ne sont pas considérés comme des revenus. Les taux de distribution peuvent varier.

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

FEUD	Dist EUR
ISIN	IE00BF2FL590
Catégorie d'actifs	Actions
Création du Fonds	21.10.2014
Création de la catégorie	16.08.2018
Total des frais sur encours[1]	0,65%
Devise de référence	EUR
Utilisation des revenus	Distribution
Actifs sous gestion	€126,10 millions
Actions en circulation	333 641
Conforme à la directive OPCVM	Oui
Domicile	Irlande
Gestionnaire d'investissement	First Trust Advisors
Fréquence de rééquilibrage	Semestrielle
Méthode de réplication	Physique – réplication intégrale
Gestion indicielle	Nasdaq AlphaDEX® Eurozone Index

Informations boursières

Bourse	Dev.	Ticker	SEDOL
London Stock Exchange	GBP	FEUD LN	BF2FL59

Eligibilité aux PEAs

Distributions

Fréquence	Trimestriellement
Dates de paiement	Avr., Juil., Oct., Janv.
Taux de distribution annuel*	2,43%
Dernière distribution	€0,2902 par action

CONTACT

+353 (0)1 913 1339

info@ftgportfolios.com

24 St Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82

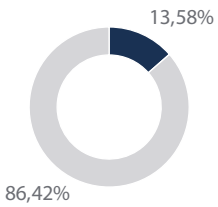
www.ftglobalportfolios.com

Portefeuille

10 PRINCIPALES PARTICIPATIONS (%)

Motor Oil (Hellas) Corinth Refineries S.A.	1,90
thyssenkrupp AG	1,65
ArcelorMittal	1,41
Prysmian SpA	1,31
Randstad N.V.	1,31
Repsol, S.A.	1,26
Glanbia Plc	1,21
ASML Holding N.V.	1,19
Pirelli & C. SpA	1,18
Saipem SpA	1,16

10 principales participations, en % du total



Les 10 principales positions en pourcentage du total de l'actif net. Les participations en portefeuille sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les références à des titres spécifiques ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente et il convient de ne pas présumer ces derniers comme rentables. Il peut arriver que la liste des principales positions dressée dans ce document comprenne moins de dix positions.

ALLOCATION SECTORIELLE (%)

Industrie	20,60
Énergie	12,39
Finance	12,18
Matériaux	11,98
Services aux collectivités	9,30
Consommation discrétionnaire	8,67
Technologie de l'information	5,59
Consommation de base	5,37
Soins de santé	5,29
Immobilier	4,85
Services de communication	3,78



ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE (%)

Allemagne	20,99
France	19,56
Italie	14,31
Pays-Bas	9,46
Espagne	8,95
Grèce	5,29
Belgique	5,12
Finlande	4,65
Autriche	4,63
Luxembourg	2,27
Irlande	2,04
Autre	2,73

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Cap. boursière maximale	€613,3 mrd
Cap. boursière moyenne	€12,3 mrd
Cap. boursière minimale	€3,0 mrd
Cours/bénéfices	12,96
Cours/valeur comptable	1,36
Cours/flux de trésorerie	7,31
Cours/ventes	0,72
Rendement de l'Indice	3,22%

- L'indice Nasdaq AlphaDEX® Eurozone Index est un indice « amélioré » créé et administré par Nasdaq, Inc. (« Nasdaq »), qui utilise la méthodologie de sélection des titres AlphaDEX® pour choisir les actions de l'indice Nasdaq Eurozone Index qui satisfont certains critères.
- Nasdaq construit l'indice Nasdaq AlphaDEX® Eurozone Index en classant les actions éligibles de l'indice Nasdaq Eurozone Index en fonction de facteurs de croissance, notamment l'appréciation des cours sur 3, 6 et 12 mois, le chiffre d'affaires par rapport au cours et la croissance des ventes sur un an et, d'autre part, en fonction de facteurs de valeur, notamment la valeur comptable par rapport au cours, le flux de trésorerie par rapport au cours et le rendement des actifs. Toutes les actions sont classées selon la somme des rangs pour les facteurs de croissance et, séparément, toutes les actions sont classées selon la somme des rangs pour les facteurs de valeur. Une action doit avoir des données relatives à tous les facteurs de croissance et/ou de valeur pour recevoir un classement pour ce style.
- Chaque action reçoit le meilleur classement de style de l'étape précédente comme score de sélection.
- Sur la base du score de sélection déterminé à l'étape précédente, les 150 premiers titres constituent les « titres sélectionnés ».
- Les actions sélectionnées sont divisées en quintiles en fonction de leur classement et les quintiles les mieux classés se voient attribuer une pondération plus importante dans l'Indice. Toutes les sociétés ont la même pondération dans chaque quintile.
- Chaque action est ensuite testée dans l'ordre du rang de son score de sélection afin de vérifier si la pondération qui lui est attribuée est en dehors des contraintes de pondération par pays/secteur, qui sont fixées à 15 % au-dessus de la pondération de l'Indice de référence.
- Si la pondération dévolue à l'action, ajoutée à la pondération attribuée à toutes les actions de rang supérieur dans son pays/secteur, est supérieure à la contrainte, alors la pondération de l'action sera abaissée au rang le plus élevé du quintile suivant. Les actions qui étaient auparavant de rang inférieur remontent d'un rang. Les actions du quintile inférieur qui enfreignent une contrainte sont retirées du portefeuille et remplacées par l'action la mieux notée qui n'a pas été sélectionnée à l'origine, sous réserve des contraintes liées au pays/secteur. Ce processus se poursuit jusqu'à ce que toutes les pondérations pays/secteur respectent la contrainte.
- L'Indice est recomposé et repondéré chaque semestre.

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

Risques

- **Il se peut que le Fonds n'atteigne pas son objectif d'investissement et que la valeur des actions du Fonds baisse.**
- Ni First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM ») ni aucune de ses sociétés affiliées ne garantissent la performance ou les rendements futurs du Fonds.
- Il n'y a aucune garantie que l'Indice continuera à être calculé et publié sur la base décrite dans le Prospectus. En outre, le rendement du Fonds peut ne pas correspondre au rendement de l'Indice.
- Voir également la description des risques applicables au Fonds dans la section « Facteurs de risque » du prospectus.

Informations importantes

Cette communication promotionnelle est émise par First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM »), 24 Saint Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82. FTGPM est agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (« CBI ») (C185737). Le Fonds est également réglementé par la CBI.

Aucun élément contenu aux présentes ne constitue un conseil en matière d'investissement, juridique, fiscal ou autre, et il convient de ne fonder aucune décision d'investissement ou autre uniquement sur la base de celui-ci ; le document ne recommande ou ne suggère pas, implicitement ou explicitement, une stratégie d'investissement, ne tire pas de conclusions concernant une stratégie d'investissement pour le lecteur et ne fournit aucune opinion quant à la valeur ou au prix actuel ou futur d'un quelconque fonds. Il ne s'agit pas d'une invitation, d'une offre ou d'une sollicitation à s'engager dans une quelconque activité d'investissement, y compris un investissement dans le Fonds, et les informations, recommandations ou opinions exprimées dans le présent document ne constituent pas une offre de vente du Fonds.

Le Fonds est un compartiment ouvert du First Trust Global Funds ICAV (l'"ICAV"), un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples avec capital variable appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments en vertu de la législation irlandaise et enregistré en tant qu'OPCVM sous le numéro C99076.

Les informations contenues dans cette communication promotionnelle ne sont pas exhaustives et doivent donc être lues conjointement avec le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le document d'informations clés – (DIC) qui contiennent des informations importantes ne figurant pas dans le présent support d'information, notamment les conditions d'investissement et les informations relatives aux risques et restrictions d'investissement, aux frais et dépenses et aux conflits d'intérêts. Les investisseurs potentiels sont priés de prêter une attention particulière aux informations sur les risques communiquées dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds (disponible en anglais) et le DIC (disponibles pour chaque catégorie d'actions de chacun des compartiments de la Société et dans l'une des langues officielles de chacun des États membres de l'UE dans lesquels chaque compartiment a été notifié en vue de sa commercialisation conformément à la directive 2009/65/CE [la Directive OPCVM]). Rien ne garantit que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou que le Fonds générera un rendement positif. Veuillez contacter FTGPM ou visiter le site www. ftglobalportfolios.com : pour obtenir le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le DIC. Les investisseurs et les investisseurs potentiels peuvent obtenir un résumé en anglais des droits des investisseurs et des informations sur l'accès aux mécanismes de recours collectif en cas de litige sur le site web suivant : https://www.ftglobalportfolios. com/Content/SUMMARY_OF_INVESTOR_RIGHTS.

Le Fonds est actuellement déclaré pour commercialisation dans un certain nombre d'États membres de l'UE en vertu de la Directive OPCVM. L'ICAV peut toutefois décider de mettre fin aux dispositions prises eu égard à la commercialisation de toute catégorie d'actions du Fonds à tout moment en utilisant la procédure prévue par la Directive OPCVM.

Les parts/actions d'un ETF de type OPCVM achetées sur le marché secondaire ne peuvent en général pas être revendues directement à l'ETF de type OPCVM. Les investisseurs doivent acheter et vendre des parts/actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (p. ex. un courtier) et peuvent encourir des frais ce faisant. En outre, il se peut que les investisseurs paient plus que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils les revendent.

La politique de l'ICAV en matière de participations du portefeuille est conçue pour être transparente, tout en étant dans le meilleur intérêt du Fonds et en protégeant la confidentialité des participations du portefeuille de chaque Fonds. L'ensemble des participations du portefeuille du Fonds est généralement disponible quotidiennement, avec un décalage d'un jour, sur www. ftglobalportfolios.com. Toute information sur les participations du portefeuille qui pourrait être fournie sur demande sera fournie sur une base confidentielle.

L'indice Nasdaq AlphaDEX® Eurozone Index est une marque de commerce de Nasdaq, Inc. et a fait l'objet d'une licence d'utilisation accordée à First Trust Portfolios L.P. ainsi que d'une sous-licence d'utilisation accordée à First Trust Global Funds ICAV. AlphaDEX® est une marque de commerce appartenant à First Trust Portfolios L.P. et a été concédée sous licence à Nasdaq pour être utilisée dans le nom de l'Indice. L'ETF n'est pas parrainé, approuvé, vendu ou promu par Nasdaq. Nasdaq ne formule par ailleurs aucune déclaration ou garantie quant à l'opportunité d'investir dans l'ETF ou au résultat que, du fait de l'utilisation de l'indice, toute personne pourrait obtenir en négociant des parts de l'ETF.

Pour les Investisseurs en France

Ce document s'adresse uniquement aux investisseurs professionnels (tels que définis par la directive européenne 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID »)), investissant pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients discrétionnaires et des sociétés de gestion (fonds de fonds). Il ne doit pas être distribué au public. La commercialisation du Fonds par First Trust Global Portfolios Management Limited a été notifiée à l'Autorité des marchés financiers conformément à la Directive européenne 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (« OPCVM V »). Les investisseurs potentiels peuvent obtenir gratuitement les DICs (en français ou en anglais), le prospectus et le supplément en vigueur, les statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais) auprès du correspondant centralisateur français RBC Investors Services Bank France SA, sis 195, rue Réaumur, 75002 Paris.